

The background of the cover is a photograph of a church with a tall, slender spire, partially obscured by green trees. The sky is a clear, pale blue. The title 'LA GAZETTE VIMPELLOISE' is printed in a large, black, serif font with a double-line outline, centered in the upper half of the image.

LA GAZETTE VIMPELLOISE

N° 16

Conception – Rédaction - Réalisation :
MAIRIE de VIMPELLES

Téléphone: 01 60 67 33 75 - Fax : 09.70.32.73.79 – email : mairie.vimpelles@wanadoo.fr

NOVEMBRE
2016

La Mairie vous informe



OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Les Mardi et Jeudi du 16 heures à 18 heures 30
Le dernier samedi du mois de 10 heures à 12 heures

Permanence à CUTRELLES
1^{er} et 3^{ème} mercredi de 17 h 30 à 18 h 30

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes (garçons et filles) âgés de 16 ans en 2016 (nés en 2000) doivent se faire recenser à la Mairie dans le mois anniversaire - se présenter avec le livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

*Les jeunes âgés de 18 ans en 2016 sont inscrits d'office par l'INSEE.
Les nouveaux administrés peuvent se faire inscrire en Mairie jusqu'au 31 décembre 2016*

CARTE D'IDENTITE : Pièces à fournir :

- remplir formulaire en Mairie/empreinte
- extrait acte naissance (uniquement pour 1^{ère} demande)
- justificatif domicile (EDF/Téléphone) de moins de trois mois
- 2 photos d'identité non découpées (format 35 x 45 normes AF-NOR NFZ 12-01 0)
- Photocopie ancienne carte pour renouvellement (ou déclaration en cas de perte ou vol + timbre fiscal à 25 € + document avec photographie)
- livret de famille pour mineur et pour femme mariée

La CNI est valable **15 ans** depuis le 1^{er} janvier 2014



Pour voter en 2017,
JE M'INSCRIS
sur les listes électorales

Dès maintenant
et au plus tard
le 31 décembre 2016
avant minuit



Centre hospitalier L B PROVINS : 01 64 60 40 00
Centre hospitalier MONTEREAU : 01 64 31 64 31
Clinique SAINT BRICE : 01 64 60 39 00

Gendarmerie de BRAY SUR SEINE : 17 ou 01 64 60 25 00
Gendarmerie de DONNEMARIE Dilly : 17 ou 01 64 58 20 00

Pompiers de BRAY SUR SEINE : 18 ou 01 60 67 84 46
Pompiers de DONNEMARIE Dilly : 18 ou 01 64 60 26 90

Pharmacie du Vieux Pont à BRAY : 01 60 67 10 14
Pharmacie de la Halle à BRAY : 01 60 67 10 57
Pharmacie de DONNEMARIE : 01 60 67 30 36

EDF Sécurité Dépannage : 0972 67 50 77
GDF Dépannage Sécurité : 01 60 96 36 31
Trésor Public BRAY SUR SEINE : 01 60 67 11 78
CPAM Marne la Vallée : 3646



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences

SORTIE DE TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie à partir du 15 janvier 2017.

► Décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale - JO n° 0257 du 4 novembre 2016

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Communes habilitées à délivrer le passeport biométrique dans notre secteur :

BRAY SUR SEINE, MONTEREAU, PROVINS, NANGIS, NOGENT SUR SEINE

Tarifs :

Vous devez fournir la photo
Adultes : 86 €, 15-18ans : 42 €, moins de 15 : 17 € pour un mineur de moins de 15 ans

BRAY : sur Rendez vous
01 60 67 10 11

TRAVAUX



TRAVAUX de VOIRIE



Des travaux de rénovation devant la Salle des Fêtes ont été effectués par l'entreprise PAGOT.



La Commission d'Arrondissement pour la Sécurité et l'Accessibilité de PROVINS, contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, après passage du groupe de visite, a émis **un avis favorable à la poursuite des activités de la salle des fêtes pour 5 ans.**

VOIRIE : CHEMIN DU COLOMBIER

L'enquête publique concernant la deuxième partie du plan d'alignement du Chemin du Colombier vient de se terminer. Elle s'est déroulée du 11 octobre au 29 octobre dernier. M.RENAUD Jean-Luc, professeur de Droit en a été le commissaire enquêteur.

Les documents ont été transmis au notaire afin que la procédure du plan d'alignement du Chemin du Colombier se termine et que l'on puisse indemniser les propriétaires concernés.

SECURITE ROUTIERE

La Direction Départementale des Routes du Département de Seine et Marne a réglementé la circulation sur le RD 77 (*route de Balloy*) de la piste du Gurve (*piste des carriers*) à l'entrée de VIMPELLES à 70km/h, considérant que, pour assurer la sécurité des usagers, en raison du profil en long de l'ouvrage d'art dit « La Vieille Seine » (*pont*), de la présence sur les accotements de passerelles à gué*, de l'accès à une carrière et de l'approche de l'entrée de la commune de VIMPELLES, il fallait limiter la vitesse des automobilistes et des camionneurs.



*La commune a refusé de démolir les passerelles considérant que ces ouvrages faisaient partie de son patrimoine.



Il a été décidé en séance du conseil de faire mettre des ralentisseurs (type dos d'âne) à cette entrée de village sur la RD77, afin de casser la vitesse.

Cette route étant une route départementale, une demande d'autorisation a été faite auprès de la Direction des Routes du Département.



TRAVAUX EGLISE

Restauration des vitraux : Actuellement la restauration des vitraux est stoppée. En effet, une demande de restauration anticipée des « meneaux » (*pierres qui tiennent les vitraux*) a été demandée à la DRAC, afin de bénéficier des subventions, les travaux s'élevant à 25 000 €. Les vitraux ne peuvent pas être reposés sur une pierre complètement abimée.



Restauration de tableaux : Mesdames Chantal LEVASSEUR et Chantal VERNANT restauratrices d'œuvre d'art continuent la restauration des œuvres de l'église – La restauration des stations du Chemin de Croix est en cours

Restauration de l'intérieur de l'église : Le dossier suit son cours pour un début de travaux en 2018

CONTRAT RURAL

Notre quatrième contrat rural concernant les travaux de la nouvelle mairie a été accepté par le Conseil Départemental qui subventionne les travaux de sécurité et d'accessibilité et par la Région Ile de France dans sa séance du 16 Novembre.

Coût estimé des travaux : 480 000 € - subvention 155 000 €

Le Cabinet d'architecte RHM est missionné pour ces travaux qui, après consultation des entreprises en début d'année, devraient débuter au début de l'été 2017.



EAU POTABLE

Les travaux de nettoyage du château ont eu lieu le 17 Novembre dernier. Le lavage du château d'eau a lieu chaque année par notre fermier la Lyonnaise des Eaux. Ce lavage s'effectue sans coupure d'eau pour les usagers.

ECLAIRAGE PUBLIC

La commune est adhérente au SDESM – Syndicat Départemental d'Electrification de Seine et Marne. C'est donc le SDESM, en matière d'éclairage public, qui est maître d'œuvre des opérations de dépannage.

La commune a donc un contrat de maintenance avec le SDESM

Suite au nouveau marché passé par le SDESM c'est la société DRTP qui a été choisie pour ce contrat de maintenance



A cette occasion un nouveau système de gestion des pannes est mis en place pour les communes.

Toutes les pannes seront suivies dorénavant par un système d'accès à la Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO)

Il est donc extrêmement important que vous signaliez en mairie toutes les anomalies que vous pouvez relever sur l'éclairage public. Merci par avance.

ECLAIRAGE PUBLIC TRAVAUX

La réalisation du programme de travaux 2016 sur l'éclairage public a été réalisé en partie, seules les 3 armoires électriques ont été changées. En ce qui concerne la création des points lumineux, *1 point dans la Grande Rue, la rue d'Heurtebise, chemin du Ru et deux points rues des Fossés*, on note un peu de retard dans la réalisation mais celle-ci devrait intervenir d'ici quelques semaines.

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



A ce jour aucun retard n'est annoncé pour le déploiement de la fibre qui débutera en 2017 et devra se terminer en 2020 pour le raccordement des 42 communes de la Communauté de Communes Bassée Montois (CCBM).

Je vous rappelle que les travaux de déploiement sur la commune de VIMPELLES font partie de la programmation 2017 et que MM REMBLIER et LATTANZIO ont été nommés, délégués de la commune de VIMPELLES pour suivre les travaux.

Le tarif annoncé pour un abonnement serait de l'ordre de 35€

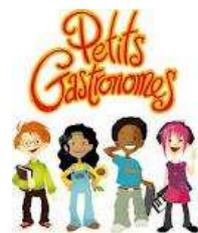
SCOLAIRE

oooooooooooo

POINT ACCUEIL REPAS

oooooooo

Toujours une bonne fréquentation de notre petite structure



GARDERIE

oooooooo

Fréquentation plus importante le soir que le matin mais régulière



R.P.I SIEPLV

oooooooo

Renseignements
à la mairie de Paroy siège du RPI
au 01 64 60 50 24



EFFECTIF R.P.I

oooooooo

PAROY : Maternelle (PS – MS – GS) - 16 élèves

VIMPELLES : GS - CP - 18 élèves

LUISETAINES – Préfa. : CE1 – CE2 – 21 élèves

LUISETAINE : CM1 – CM2 - 24 élèves

TRANSPORTS SCOLAIRES

oooooooooooooooo

A compter de cette rentrée tous les élèves sont munis de leur carte de transport.

Le badage est obligatoire pour monter dans le car.

Des cordelettes ont été fournies à tous les élèves prenant le car.

Parents, n'hésitez pas à faire remonter les informations dès que vous avez connaissance d'un incident quelqu'il soit.

CALENDRIER VACANCES SCOLAIRES

oooooooooooooooooooooooooooo

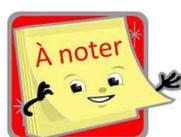
NOEL 2016 : Du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier 2017

FEVRIER : du samedi 4 février au dimanche 19 février 2017

AVRIL : du samedi 1^{er} avril au Lundi 17 avril 2017

ETE : du samedi 8 juillet au dimanche 3 septembre 2017

Toussaint : du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2017



Les élèves de l'école de VIMPELLES fréquentent la bibliothèque de la commune, gérée par l'association VJA,

- La bibliothèque sise à La Petite Maison est réservée à tous les habitants de la commune



14 JUILLET



Déception – une quarantaine de fidèles seulement..... une bonne ambiance malgré tout .
 Les trois cadeaux à découvrir (un pour les hommes, un pour les femmes et un pour les enfants) ont bien détendus l'atmosphère !!!



11 NOVEMBRE



Comme chaque année nous nous sommes retrouvés, à 11 heures 30, au cimetière pour la cérémonie du 11 novembre.

Le Conseil Municipal et toujours les mêmes fidèles étaient présents à cette commémoration.

Le pot de l'amitié, à la Petite Maison, a clôturé cette cérémonie.

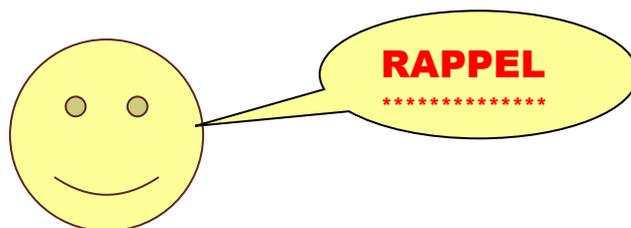


ATELIERS de NOEL

Les Lutins de Noël ont encore super bien travaillé et sans relâche
 Et ce, depuis le mois de février
 C'est la 17^{ème} année que le village sera décoré
 Que tous les lutins soient remerciés mille fois



Les décors ont nécessité depuis le mercredi 2 novembre quatre semaines d'installation par le froid et la pluie. Merci encore les Lutins



CONTROLE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

C'est la Communauté de Communes BASSEE MONTOIS qui est seule compétente en matière d'assainissement non collectif. Toute demande doit lui être transmise. Vous pouvez également appeler Mme Magalie PELLETIER, qui gère ce service au 01 60 67 09 10



Brûlage des déchets végétaux

Le règlement sanitaire départemental ainsi qu'un arrêté préfectoral interdisent le brûlage à l'air libre des déchets végétaux.

Ces derniers peuvent être amenés à la déchetterie soit de BRAY SUR SEINE soit de DONNEMARIE DONTILLY

ELAGAGE

Nous vous rappelons que tous les arbres, arbustes, lierres, rosiers, etc. qui dépassent de votre propriété en gênant le passage des piétons, risquant d'érafler les véhicules, empêchant une bonne visibilité et pour toute autre raison de sécurité doivent être régulièrement entretenus : coupés ou élagués.

Dans le cas contraire vous êtes amendable
Merci de votre compréhension:



LE BRUIT

**ATTENTION AUX BRUITS
(TRAVAUX, JARDINAGE,...)**

LES JOURS OUVRABLES DE 8H30 A 12H00
ET DE 14H30 A 19H30

LES SAMEDIS DE 9H00 A
12H00 ET DE 15H00 A 19H00,

LES DIMANCHES ET JOURS FERIES :
UNIQUEMENT DE 10H00 A 12H00



**Attention aux aboiements intempestifs de vos chiens
A leur déjection sur les trottoirs
Et à leur divagation !!!**



ORDURES MENAGERES



Après la signature de la convention avec le SMETOM en vue de changer les points d'apports volontaires à Cutrelles, près du château d'eau, par des conteneurs semi-enterrés, nous attendons toujours la date des travaux !!!!

BIENS COMMUNAUX

La redevance des biens communaux est de 8 € pour une année.

La perception ne peut pas titrer des sommes inférieures à 10 €. C'est pourquoi, vous avez dû, cette année, vous acquitter d'une redevance de 16 € (cette somme correspondant aux redevances des années 2015 et 2016)

La redevance des biens communaux sera mandatée tous les deux ans.



TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Pour les habitants de la commune

oooooooooooooooooooo

Une journée	150 €
Deux journées	200 €
Vin d'Honneur (de 15 à 23 h)	100 €

Caution 1400 € (2 chèques de 700 €)

Dédit survenant moins de 15 jours avant la manifestation 150 €

Forfait nettoyage	50 €
Supplément éclairage extérieur	20 €
Forfait dommage constaté	en fonction du devis de réparation

SERVICES D'AIDE A DOMICILE

oooooooooooooooooooooooooooo

Pour vos besoins il existe dans notre canton :

Le Service d'Aide à Domicile Bassée Montois (SADBM)
Bureaux au 22, Grande Rue
Téléphone 01 64 60 22 36 - email : sadbm@orange.fr



Mais aussi, l'ADMR,- agence de BRAY – Grande Rue



MEDECINS ET PHARMACIENS

oooooooooooooooooooooooooooo

MEDECINS : Les gardes n'étant plus assurées la nuit et le week-end, pour tout problème : faire le "15".
Pour connaître la pharmacie de garde, téléphoner au Commissariat de PROVINS Téléphone : 01 64 60 27 80

Pour les pharmacies de Provins s'adresser au Commissariat, Place du 29^{ème} Dragon, muni de l'ordonnance.

Site internet de la commune

www.mairie-vimpelles.fr

NOUVEAUX HABITANTS

oooooooooooooooooooooooooooo



Il est demandé aux nouveaux arrivants de se faire connaître en Mairie.

Nous avons besoin de renseignements notamment sur le nombre d'enfants dans la famille pour le comité des fêtes qui organise chaque année l'arbre de Noël, sur les personnes au foyer qui peuvent bénéficier du colis ou du repas des anciens etc...

REPAS DES ANCIENS



Une tradition, le repas des Anciens a eu lieu le 26 novembre dernier

Un très bon repas préparé cette année par Brice et Sébastien et un superbe divertissement par la Troupe de Longueville « le Cabaret des Plaisirs »

Un super moment de convivialité



Animations de NOEL



SAMEDI 17 DECEMBRE

MARCHE DE NOEL

Vente de vin chaud
bière de Noël, chocolat..

Salle des fêtes

Intérieur et extérieur

de 14 heures à 21 heures

18 h 30 feu d'artifice



designed by freepik.com

DIMANCHE 18 DECEMBRE
pour tous les enfants



de 15 h à 18 heures

Tours de petit train avec le Père Noël



Tours de Calèche

structure gonflable



GRATUIT



Beaucoup d'animations prévues encore cette année, Compte tenu des événements et pour des raisons évidentes de sécurité, après avoir eu une réunion avec les services de la Gendarmerie, qui nous apportent leur aide, nous sommes obligés de prendre des dispositions.

La commune sera totalement fermée à la circulation

- **Le Samedi 17 Décembre, à partir de 15 h 30**

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir prendre note de ce désagrément de **15 heures 30 à 21 heures maximum**

- **Le Dimanche 18 Décembre la fermeture du village se fera à partir de 15 heures jusqu'à 18 heures**



Vous devez comprendre que pour votre sécurité et celle de nos nombreux visiteurs, ces deux après-midi-là, aucun risque ne peut être pris quant à la sécurité des visiteurs et de la vôtre

ooo

Autre désagrément, toujours pour des raisons de sécurité, le Petit Train ne pourra pas sortir comme d'habitude pour se rendre à Cutrelles le dimanche.

En vous remerciant de votre compréhension
et vous souhaitant bonnes fêtes de Noël

Le Maire